Règlement Sportif de la Ligue de Normandie de Rugby

Championnat RÉGIONAL 1 U19, U16

Championnat RÉGIONAL 3 U19, U16

Préambule

Le règlement sportif de la ligue de Normandie de Rugby présente l'organisation des compétitions régionales dont elle a la responsabilité, par délégation de la FFR.

Le règlement sportif de la ligue de Normandie de Rugby s'appuie sur les règlements généraux de la FFR pour tous les cas non traités dans le présent règlement. Le Comité Directeur de la ligue de Normandie de Rugby est compétent pour toute prise de décision qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du rugby au sein de la ligue de Normandie de Rugby.

Le règlement sportif a été rédigé comme suit :

- Une première partie détaille le cadre règlementaire avec les articles importants des Règlements Généraux de la FFR, le tableau des qualifiés en championnats de France, le tableau des qualifiés en championnats Grand Ouest ainsi que les dispositifs spécifiques mis en place par la Ligue Régionale de Normandie de Rugby. En résumé, il s'agit du socle commun à chaque Ligue Régionale.
- En deuxième et dernière partie, les livrets de compétitions qui détaillent les formats, les calendriers, les phases finales niveau de compétition.

Contacts et organisation de la ligue de Normandie de Rugby

Fonction	NOM, Prénom	Mail	Tel.
Coprésidents commission Jeunes	KÉVIN BARBEY	kevinbarbey@normandie-rugby.com	06 59 57 60 54
Coprésidents commission Jeunes	ALAIN RENAUT	3c1a@wanadoo.fr	06 19 56 40 08
LIGUE NORMANDIE	Secrétariat	2009j@ffr.fr	02 35 64 37 31

Table des matières

Préambule 1

I) Cadre règlementaire 3

1) Rappel règlementaire : l'organisation générale des compétitions 3

2) Règlement financier des compétitions officielles 4

3) Tableaux des qualifiés en championnats de France 4

4) Tableaux des qualifiés en championnats Grand Ouest 4

5) Dispositions spécifiques mises en place par la ligue 4

II) Livret des compétitions 6

Régional 1 6

Régionale 1 U19 6

1) Participants (équipes engagées) 6

2) Conditions de participation des joueurs 6

3) Architecture 6

Régional 1 U16 10

2) Participants (équipes engagées) 10

2) Conditions de participation des joueurs 10

3) Architecture 10

Régional 3 13

Régional 3 U19 13

3) Participants (équipes engagées) 13

2) Conditions de participation des joueurs 13

4) Architecture 13

Régionale 3 U16 15

Participants (équipes engagées) 15

Conditions de participation des joueurs 15

Arbitrage du championnat 17

1) Désignations 17

2) Cas particulier : l'arbitrage des rencontres par un Entraineur 17

Le Représentant Fédéral 18

3) Désignations occasionnelles 18

4) Désignations ordinaires 18

Annexe 1 : Les obligations du Club ou de l'Association recevante. 19

Annexe 2 : Feuille de Match Dématérialisée. 20

I) Cadre règlementaire

1) Rappel règlementaire : l'organisation générale des compétitions

a. Article 320-1 : Le principe d'invitation

L'organisation des épreuves de rugby est basée sur le principe d'invitation d'équipes d'associations affiliées à la F.F.R. Ce principe d'invitation relève de la compétence de la F.F.R. puis, par délégation, de la L.N.R. pour les groupements professionnels et des organismes régionaux de la F.F.R.

L'instance dirigeante compétente de la F.F.R. a la faculté de ne pas inviter aux compétitions officielles et challenges autorisés, les associations dont les équipes :

- ont été interdites de compétition ;
- ont refusé d'accepter les Statuts et Règlements de la F.F.R. ou de ses organismes régionaux ;
- ont porté atteintes aux règles éthiques et déontologiques du rugby français, et/ou à la morale sportive ;
- ont contrevenu aux dispositions concernant l'assistance et le contrôle de la gestion des associations ;
- ont contrevenu gravement aux règles de sécurité ;
- ne se sont pas acquittées des sommes dues auprès de la Trésorerie fédérale et/ou régionale.

Au cours de la saison sportive, la F.F.R. organise, sur invitation, des compétitions réparties en sept catégories :

Catégorie A – B – C'– E : Ces catégories ne concernent pas les compétitions régionales. Se référer aux Règlements Généraux de la FFR.

Catégorie C : Compétitions de jeu à XV avec règlement adapté F.F.R. (notamment : poussée en mêlée sur 1,50 mètre avec limitation au gain du ballon) ; sont concernées :

- Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3, Réserves de Régionales (phase finale du championnat de France et, selon la réglementation, phase régionale), Rugby Entreprises, Moins de 19 ans-Régional 1 et 2, Fédérale 2 Féminine, Moins de 16 ans-Régional 1 et 2, Féminines «–moins de 18 ans » à XV - ACCESSION ainsi que toutes les autres compétitions à XV.

Catégorie D : Compétitions de jeu à X

- Réserves de Régionales (phase régionale), Moins de 19 ans-Régional 3, Moins de 16 ans-Régional 3, Féminines Régionales à X, Féminines Régionales à X-Equipes Réserves, Féminines Régionales « moins de 18 ans » à X, Féminines « moins de 15 ans ».

L'acceptation de l'invitation comportera, pour toute association affiliée à la F.F.R., l'engagement formel de se conformer en tous points aux Statuts et Règlements de la F.F.R. et de ses organismes régionaux.

Tout manquement à cet engagement pourra être suivi de la mise hors compétition de l'équipe et de la radiation du ou des dirigeants reconnus responsables. L'association fautive pourra en outre, quel que soit son classement, être rayée de la liste des associations à inviter pour la ou les saisons suivantes.

b. Article 330-1 : Organisation par épreuves

Les phases qualificatives des championnats de Régional 1 U19, Régional 3 U19 et Régional 1 U16, Régional 3 U16 sont laissées à l'initiative des organismes régionaux sous réserve d'appliquer les conditions suivantes :

Ces compétitions doivent être organisées de telle manière qu'elles aboutissent obligatoirement à une phase régionale ou à une ultime et dernière phase régionale qualifiant spécifiquement et en propre

- Pour chacun des championnats de France ouverts aux catégories Régional 1 U19 et Régional 1 U16 ;
- Pour chacun des championnats Grand Ouest ouverts aux catégories Régional 3 U19 et Régional 3 U16.

Cette règle s'appliquera quel que soit le nombre d'associations appelées à disputer chacune des épreuves qualificatives. La phase finale régionale devra à cet effet prévoir la répartition la plus équitable possible entre chaque compétition du nombre d'associations postulant aux diverses qualifications fédérales.

2) Règlement financier des compétitions officielles

Le règlement financier des compétitions de la ligue de Normandie de Rugby est régi par l'article 641 des règlements généraux de la FFR. Les clubs engagés en compétitions officielles sont éligibles à une prime d'engagement commune à tous les clubs engagés dans une même compétition. Le montant de la prime d'engagement est fixé chaque saison par le comité directeur de la FFR et publié par avis hebdomadaire sur le site de la FFR.

3) Tableaux des qualifiés en championnats de France

❖ Nombre de qualifiés en championnats de France par Ligue Régionale pour la saison 2024/2025.

LIGUE	REGIONAL 1 U19	REGIONAL 1 U16
NORMANDIE	1	1

4) Tableaux des qualifiés en championnats Grand Ouest

LIGUE	REGIONAL 3 U19	REGIONAL 3 U16
NORMANDIE	1	1

5) Dispositions spécifiques mises en place par la ligue

a. Créneaux des rencontres

Tous les matchs relevant du présent règlement se dérouleront :

Pour les équipes U19 à 14 h 00
Pour les équipes U16 à **15 h 30** pour le jeu à XV, **15h15** pour le jeu à X

Créneaux des rencontres

Il est fait application des articles 312 et 313 des règlements généraux de la F.F.R.
Seule la commission des Epreuves de la Ligue Régionale de Normandie de Rugby peut autoriser le report d'un match.
L'indication « Repli » dans le calendrier signifie que cette date disponible est réservée par la Commission des Epreuves pour programmer une ou des rencontre(s) qui n'auraient pu se jouer à la date prévue au calendrier initial. Il ne s'agit, en aucun cas d'une date « Libre » laissée à la disposition des clubs. Tout club qui ne disputerait pas une rencontre reportée sur une date de « Repli » sera considéré comme « Forfait » pour cette rencontre.
Les Clubs ou Associations dont la gestion du terrain n'est pas couverte par une autorité administrative relevant d'une commune ou d'une communauté de communes devront signaler à la Ligue Régionale de Normandie de Rugby chaque fois de besoin un risque de fermeture de terrain (suite à météorologie difficile).
Tout club ou association pourra demander une modification de date et/ou d'horaire de son calendrier initial mais en respectant les règles énoncées dans l'article 312 des Règlements Généraux FFR.
Pour toutes les demandes de report ou de changement d'horaire, il conviendra de formuler la demande sur Oval-E.

En outre, un club dont trois joueurs d'une même classe d'âge sont sélectionné(e)s sur convocation de la Ligue Régionale de Normandie de Rugby peut demander le report d'un match de championnat concernant uniquement la ou les équipes de la classe d'âge concernée qui aurait dû normalement se jouer ou même jour ou dans les deux jours qui précèdent la date de rassemblement de la sélection, ou les deux jours qui suivent la date du match du match de cette sélection.

Match sur terrain neutre

Les rencontres qui se jouent entre clubs très éloignés pourront être jouées sur terrain neutre. La Ligue pourra aider les clubs demandeurs dans leurs démarches sous réserve de recenser l'ensemble des matchs concernés de la saison et de la solliciter avant l'entrée en compétition.

Les forfaits

Il est fait l'application de l'article 342 des règlements généraux de la F.F.R.

Conditions de participations des joueurs en phase finale

Il est fait application de l'article 320-2 des règlements généraux de la F.F.R.

En outre, en rugby à X, pour être autorisé(e) à participer à une rencontre de phase finale, un joueur ne doit pas avoir été inscrit sur plus de 15 feuilles de matchs en poule de 16, plus de 14 en poule de 15, etc.d'une équipe de niveau supérieur relevant de la même classe d'âge.

Dans l'hypothèse où une compétition comporte plusieurs phases qualificatives, le nombre d'inscription devra être additionné. La participation à une rencontre s'entend de l'inscription sur la feuille de match correspondante.

Règlement financier spécifique à la ligue de Normandie de Rugby

Il est fait application des articles 211 et 511.1 des règlements généraux de la F.F.R

En outre, chaque association ou club, approvisionnera son compte club de la ligue, si besoin, du montant des frais d'Officiels de match (Arbitre) suivant un échéancier établi d'un commun accord entre les deux parties, dont l'imputation comptable interviendra le 30/09/2024.

II) Livret des compétitions

Régional 1

Régionale 1 U19

1) Participants (équipes engagées)

Pour la saison 2024/2025, la compétition de Régional 1 U19 est organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule unique en match aller/retour
- Une phase finale régionale RÉGIONAL 1 U19 à XV : les équipes engagées à XV classées aux 4 premières places de la poule (hors Ras Bernay-Lisieux engagé à X) sont qualifiées pour la phase finale régionale de RÉGIONAL 1 U19 JEU à XV qui débutera en ½ finales.
- Une phase finale régionale PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19 à XV Les 3 clubs ou associations engagé(e)s en jeu à XV (hors Ras Bernay-Lisieux engagé à X) de la poule classé(e)s de la 5ème à la 7ème place sont qualifié(e)s pour la phase finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19 JEU à XV qui débutera en ½ finales.
- Une phase finale de Championnat de France : le club ou association vainqueur(e) de la finale de RÉGIONAL 1 U19 sera qualifié(e) pour la phase finale du championnat de France RÉGIONAL 1 U19 qui débutera en 8ème de finale.

2) Conditions de participation des joueurs

Il sera fait application de l'article 230-2 des RG FFR.

3) Architecture

a. Phase qualificative

- Nombre d'équipes et nombre de poules

NOM CLUB	CODE CLUB ou SUPPORT
RAS ASRUC-RCPE	8047G
RAS OVALIE POINTE DE CAUX (HAC)	5092K
RAS DIEPPE-BLANGY	5082Z
RAS PONTOCHON (CS GRAVENCHON)	5091J
RC YVETOTAIS	6453P
RAS OVALIE PORTE DE L'EURE (EVREUX)	5085C
RAS BERNAY-LISIEUX (*)	5075S
RC GRANVILLAIS	5089G

(*) JEU A X

- Calendrier et dates de repli

Les 8 équipes de la poule RÉGIONAL 1 U19 se rencontrent en match « aller-retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipes.

En outre, lorsqu'une équipe à XV est confronté à une équipe X, elle devra disputer la rencontre selon les règles du jeu à X.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	28/09/24	**R1**	18/01/25
A2	12/10/24	**R2**	01/02/25
A3	09/11/24	**R3**	01/03/25
A4	16/11/24	**R4**	08/03/25
A5	23/11/24	**R5**	15/03/25
A6	14/12/24	**R6**	29/03/25
A7	11/01/25	**R7**	26/04/25

DATES DE REPLI	
REPLI 1	19/10/24
REPLI 2	07/12/24
REPLI 3	25/01/25
REPLI 4	22/03/25

b. Phase finale

- Phase finale de Régional 1 U19
- Les qualifiés

A l'issue de la phase qualificative, le classement est établi selon le parcours de chaque équipe engagée à XV

Sont qualifiées pour les phases finales régionales de RÉGIONAL 1 U19, les équipes engagées à XV classées aux 4 premières places de la poule sous le format ½ finale puis finale.

- Format de la phase finale de Régional 1 U19
- Les oppositions pour les ½ finales auront lieu le 03/05/2025 :

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 1er de la poule RÉGIONAL 1 U19 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 4ème de la poule RÉGIONAL 1 U19, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 2ème de la poule RÉGIONAL 1 U19 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 3ème de la poule RÉGIONAL 1 U19, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

A l'issue de ces ½ finales, les vainqueurs se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

- Calendrier :

RÉGIONAL 1 U19	
½ FINALES	03/05/2025
FINALE	10/05/2025

- Champion de Normandie de RÉGIONAL 1 U19

A l'issue de la finale régionale de RÉGIONAL 1 U19 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir) le Club ou l'Association vainqueur(e) sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de RÉGIONAL 1 U19

- Phase finale en Championnat de France de RÉGIONAL 1 U19

A l'issue de la finale régionale de RÉGIONAL 1 U19 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir) le Club ou l'Association vainqueur(e) sera le, la qualifié(e) Normand(e) pour le championnat de France de RÉGIONAL 1 U19.

- Calendrier :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RÉGIONAL 1 U19	
1/8ème	24/05/2025
¼	31/05/2025
½	14/06/2025
Finale	21/06/2025

- Phase finale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19
- Les qualifiés

A l'issue de la phase qualificative, le classement est établi selon le parcours de chaque équipe engagée à XV.

Sont qualifiées pour les phases finales régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19, les équipes engagées à XV classées aux 3 dernières places de la poule sous le format ½ finale puis finale.

- Format de la phase finale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19
- Les oppositions pour les ½ finales auront lieu le 03/05/2025 :

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 5ème de la poule RÉGIONAL 1 U19 sera directement qualifié pour la finale.

Les Clubs ou l'Associations engagé(e)s à XV, classé(e) 6ème de la poule RÉGIONAL 1 U19 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 7ème de la poule RÉGIONAL 1 U19, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

A l'issue de ces ½ finales, les vainqueurs se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

A l'issue de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19 qui se déroulera le 10/05/2025 (à définir) le Club ou Association vainqueur(e) sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19.

- Calendrier :

PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19	
½ FINALES	03/05/2025
FINALE	10/05/2025

- Champion de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19

A l'issue de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir), le Club ou Association vainqueur(e) de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19 sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U19.

Régional 1 U16

2) Participants (équipes engagées)

Pour la saison 2024/2025, la compétition de RÉGIONAL 1 U16 est organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : les 8 équipes sont réparties en 1 poule unique en match aller/retour
- Une phase finale régionale de RÉGIONAL 1 U16 à XV : les équipes engagées à XV classées aux 4 premières places de la poule (hors Rc Granvillais engagé à X) sont qualifiées pour la phase finale régionale de RÉGIONAL 1 U16 JEU à XV.
- Une phase finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16 : Les 3 clubs ou associations engagé(e)s en jeu à XV (hors Rc Granvillais engagé à X) de la poule classé(e)s de la 5ème à la 7ème place sont qualifié(e)s pour la phase finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16 JEU à XV qui débutera en ½ finales.
- Une phase finale de Championnat de France : le club ou association vainqueur(e) de la finale de RÉGIONAL 1 U16 sera qualifié pour le championnat de France de RÉGIONAL 1 U16 qui débutera en 8ème de finale.

2) Conditions de participation des joueurs

Il sera fait application de l'article 230-2 des RG FFR.

3) Architecture

Phase qualificative

- Nombre d'équipes et nombre de poules

NOM CLUB	CODE CLUB ou SUPPORT
RAS ASRUC-RCPE	8047G
RAS OVALIE POINTE DE CAUX (HAC)	5092K
RAS DIEPPE-BLANGY	5082Z
RAS PONTOCHON (CS GRAVENCHON)	5091J
RC YVETOTAIS	6453P
RAS OVALIE PORTE DE L'EURE (EVREUX)	5085C
RAS BERNAY-LISIEUX	5075S
RC GRANVILLAIS (*)	5089G

(*) JEU A X

- Calendrier et dates de repli

Les 8 équipes de la poule RÉGIONAL 1 U16 se rencontrent en match « aller-retour » selon le calendrier ci-après, soit 14 rencontres par équipes.

En outre, lorsqu'une équipe à XV est confronté à une équipe X, elle devra disputer la rencontre selon les règles du jeu à X.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	28/09/24	**R1**	18/01/25
A2	12/10/24	**R2**	01/02/25
A3	09/11/24	**R3**	01/03/25
A4	16/11/24	**R4**	08/03/25
A5	23/11/24	**R5**	15/03/25
A6	14/12/24	**R6**	29/03/25
A7	11/01/25	**R7**	26/04/25

DATES DE REPLI	
REPLI 1	19/10/24
REPLI 2	07/12/24
REPLI 3	25/01/25
REPLI 4	22/03/25

Phase finale

- Phase finale de RÉGIONAL 1 U16
- Les qualifiés

A l'issue de la phase qualificative, le classement est établi selon le parcours de chaque équipe engagée à XV

Sont qualifiées pour les phases finales régionale de RÉGIONAL 1 U16, les équipes engagées à XV classées aux 4 premières places de la poule sous le format ½ finale puis finale.

- Format de la phase finale de RÉGIONAL 1 U16
- Les oppositions pour les ½ finales auront lieu le 03/05/2025 :

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 1er de la poule RÉGIONAL 1 U16 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 4ème de la poule RÉGIONAL 1 U16, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 2ème de la poule RÉGIONAL 1 U16 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 3ème de la poule RÉGIONAL 1 U16, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

A l'issue de ces ½ finales, les vainqueurs se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

- Calendrier :

RÉGIONAL 1 U16	
½ FINALES	03/05/2025
FINALE	10/05/2025

- Champion de Normandie de RÉGIONAL 1 U16

A l'issue de la finale régionale de RÉGIONAL 1 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir) le Club ou l'Association vainqueur(e) sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de RÉGIONAL 1 U16.

- Phase finale en Championnat de France de RÉGIONAL 1 U16

- Qualifications en championnat de France :

A l'issue de la finale régionale de RÉGIONAL 1 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir) le Club ou l'Association vainqueur(e) sera le, la qualifié(e) Normand(e) pour le championnat de France de RÉGIONAL 1 U16.

- Calendrier :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RÉGIONAL 1 U16	
1/8ème	24/05/2025
¼	31/05/2025
½	14/06/2025
Finale	21/06/2025

- Phase finale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16
- Les qualifiés

A l'issue de la phase qualificative, le classement est établi selon le parcours de chaque équipe engagée à XV.

Sont qualifiées pour les phases finales régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16, les équipes engagées à XV classées aux 3 dernières places de la poule sous le format ½ finale puis finale.

- Format de la phase finale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16
- Les oppositions pour les ½ finales auront lieu le 03/05/2025 :

Le Club ou l'Association engagé(e) à XV classé(e) 5ème de la poule RÉGIONAL 1 U16 sera directement qualifié pour la finale.

Les Clubs ou l'Associations engagé(e)s à XV, classé(e) 6ème de la poule de RÉGIONAL 1 U16 à l'issue de la phase qualificative sera opposé(e) au club ou association engagé(e) à XV classé(e) 7ème de la poule de RÉGIONAL 1 U16, match sur le terrain du club ou association la mieux classé(e) à l'issue, le,la vainqueur(e) sera qualifié(e) pour la finale.

A l'issue de ces ½ finales, les vainqueurs se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

A l'issue de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 (à définir) le Club ou Association vainqueur(e) sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16.

- Calendrier :

PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16	
½ FINALES	03/05/2025
FINALE	10/05/2025

- Champion de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16

A l'issue de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir), le Club ou Association vainqueur(e) de la finale régionale de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16 sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de PROMOTION de RÉGIONAL 1 U16.

Régional 3

Régional 3 U19

3) Participants (équipes engagées)

Pour la saison 2024/2025, la compétition de RÉGIONAL 3 U19 est organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : les 6 équipes et 4 exempts sont réparties en 1 poule unique en match aller/retour. Il sera fait application du classement intra poule en RÉGIONAL 3 U 19 pour reclasser les 7 clubs engagés à X (RAS BERNAY-LISIEUX en RÉGIONAL 1 U 19 + les 6 équipes de la poule RÉGIONAL 3 U19) en fonction de leurs points terrain.
- Une phase finale régionale : les clubs ou Associations classé(e)s 1er et 2ème au classement final seront qualifié(e)s pour la phase finale régionale qui débutera en finale.
- Une phase finale de Championnat Grand Ouest RÉGIONAL 3 U19 : le club ou association classé(e) vainqueur(e) de la finale régionale RÉGIONAL 3 U19 sera qualifié(e) pour la phase finale du championnat Grand Ouest RÉGIONAL 3 U19 qui débutera en 1/2 finale.

2) Conditions de participation des joueurs

Il sera fait application de l'article 230-2 des RG FFR.

4) Architecture

- Nombre d'équipes et nombre de poules

POULE REGIONAL 3
RAS NORDCOT (VALOGNES)
XV CENTRE MANCHE (ST LO)
RAS ALENCON-ARGENTAN
RAS FORGES-LES-EAUX – EU
RAS FLERS-VIRE-AVRANCHES (FVA)
RAS GRAND ROUEN VALLEE DE SEINE (RC MT ST AIGNAN)

- Calendrier et dates de repli

Les 6 équipes de la poule RÉGIONAL 3 U19 se rencontrent en match « aller-retour » selon le calendrier calqué sur celui de la RÉGIONAL 3 U 16 pour tenir compte du couplage des déplacement entre catégories d'âge.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	28/09/24	**R1**	01/02/25
A2	12/10/24	**R2**	08/02/25
A3	09/11/24	**R3**	01/03/25
A4	16/11/24	**R4**	08/03/25
A5	23/11/24	**R5**	15/03/25
A6	07/12/24	**R6**	29/03/25
A7	14/12/24	**R7**	05/04/25
A8	11/01/25	**R8**	26/04/25
A9	18/01/25	**R9**	03/05/25

DATES DE REPLI	
REPLI 1	19/10/24
REPLI 2	21/12/24
REPLI 3	25/01/25
REPLI 4	22/03/25

- Dispositif régional pour la poule RÉGIONAL 3 U19

Afin de donner du temps de jeu aux équipes composants la poule RÉGIONAL 3 U19, les équipes engagées peuvent si elles le souhaitent disputer des matchs amicaux qui leur permettront de comptabiliser 2 points de bonus par match joué sous réserve du respect des règles suivantes :

1. 5 matchs maximums avec 5 équipes différentes (de la poule, hors poule, équipe de Ligue extérieure) ;
2. Positionnés hors dates du calendrier y compris « Repli », excepté les dates ou le club concerné sera exempt
3. Les rencontres devront être déclarées sur Oval-e et la FDMD devra être utilisée.

- Phase finale de RÉGIONAL 3 U19
- Les qualifiés

A l'issue de la phase qualificative et du classement intra poule effectué pour reclasser les 7 clubs engagés à X en fonction de leurs points terrain, sont qualifiées pour la phase finale régionale de RÉGIONAL 3 U19, les 2 équipes classées à la 1ère et 2ème place sous le format finale.

- Format de la phase finale de RÉGIONAL 3 U19

- Les oppositions pour la finale régionale aura lieu le 10/05/2025 à (définir) :

Les Clubs ou l'Associations engagé(e)s à X classé(e) 1er et 2ème du classement final de RÉGIONAL 3 U19 se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

- Champion de Normandie de RÉGIONAL 3 U19

A l'issue de la finale de RÉGIONAL 3 U19 qui se déroulera le 10/05/2024 à (définir), le Club ou Association vainqueur(e) de la finale régionale de RÉGIONAL 3 U19 sera déclaré(e) Champion(ne) de Normandie de RÉGIONAL 3 U19.

- Qualification en championnat Grand Ouest :

A l'issue de la finale régionale de RÉGIONAL 3 U19 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir) le Club ou l'Association vainqueur(e) sera le, la qualifié(e) Normand(e) pour la phase finale Grand Ouest RÉGIONAL 3 U19 qui débutera en ½ finale

- Phase finale en Championnat Grand Ouest Régional 3 U19

- Calendrier :

RÉGIONAL 3 U19 GRAND OUEST	
½ FINALES	24/05/2025
FINALE	31/05/2025

Régionale 3 U16

Participants (équipes engagées)

Pour la saison 2024/2025, la compétition de RÉGIONAL 3 U16 est organisée de la façon suivante :

- Une phase qualificative : les 10 équipes sont réparties en 1 poule unique en match aller/retour. Il sera fait application du classement intra poule en REGIONAL 1 U16 pour reclasser les 11 clubs engagés à X (RC GRANVILLE en RÉGIONAL 1 U16 + les 10 équipes de la poule RÉGIONAL 3 U16) en fonction de leurs points terrain.
- Une phase finale régionale : le club ou association classé(e) 1er et 2ème au classement final seront qualifié(e)s pour la phase finale régionale qui débutera en finale.
- Une phase finale de Championnat Grand Ouest de RÉGIONAL 3 U16 : le club ou association vainqueur(e) de la finale RÉGIONAL 3 U16 sera qualifié(e) pour la phase finale du championnat Grand Ouest de RÉGIONAL 3 U16 qui débutera en 1/2 finale.

Conditions de participation des joueurs

Il sera fait application de l'article 230-2 des RG FFR.

Architecture

- Nombre d'équipes et nombre de poules

POULE RÉGIONAL 3 U16
RAS NORDCOT (VALOGNES)
RAS XV CENTRE MANCHE (ST LO)
RAS ALENCON-ARGENTAN
RAS FORGES-LES-EAUX – EU
RAS FLERS-VIRE-AVRANCHES (FVA)
RAS GRAND ROUEN VALLEE DE SEINE (RC GD QUEVILLY)
RAS HEROUVILLE-BAYEUX
RUGBY OUEST COTENTIN FLAMANVILLE
CA AIGLON
FECAMP RC

- Calendrier et dates de repli

Les 10 équipes de la poule RÉGIONAL 3 U16 se rencontrent en match « aller-retour » selon le calendrier ci-après, soit 18 rencontres par équipes.

CALENDRIER DE LA PHASE QUALIFICATIVE			
A1	28/09/24	**R1**	01/02/25
A2	12/10/24	**R2**	08/02/25
A3	09/11/24	**R3**	01/03/25
A4	16/11/24	**R4**	08/03/25
A5	23/11/24	**R5**	15/03/25
A6	07/12/24	**R6**	29/03/25
A7	14/12/24	**R7**	05/04/25
A8	11/01/25	**R8**	26/04/25
A9	18/01/25	**R9**	03/05/25

DATES DE REPLI	
REPLI 1	19/10/24
REPLI 2	21/12/24
REPLI 3	25/01/25
REPLI 4	22/03/25

- Phase finale de RÉGIONAL 3 U16

A l'issue de la phase qualificative et du classement intra poule effectué pour reclasser les 11 clubs engagés à X en fonction de leurs points terrain, sont qualifées pour la phase finale régionale de RÉGIONAL 3 U16, les 2 équipes classées à la 1ère et 2ème place sous le format finale.

- Format de la phase finale de RÉGIONAL 3 U16

- Les oppositions pour la finale régionale qui aura lieu le 10/05/2025 à (définir)

Les clubs ou Associations engagé(e)s à X classé(e)s 1er et 2ème du classement final de RÉGIONAL 3 U16 se rencontreront en finale en match unique, lors de la journée des finales le 10/05/2025 à (définir).

- Champion de Normandie de RÉGIONAL 3 U16

A l'issue de la finale de RÉGIONAL 3 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir), le club ou association vainqueur(e) de la finale régionale de RÉGIONAL 3 U16 sera déclaré(e) champion(ne) de Normandie RÉGIONAL 3 U16

- Qualification en championnat Grand Ouest :

A l'issue de la finale de RÉGIONAL 3 U16 qui se déroulera le 10/05/2025 à (définir), le club ou association vainqueur(e) de la finale régionale de RÉGIONAL 3 U16 sera le, la qualifié(e) Normand(e) pour la phase finale Grand Ouest RÉGIONAL 3 U16 qui débutera en ½ finale.

- Phase finale en Championnat Grand Ouest RÉGIONAL 3 U16
 - Calendrier :

RÉGIONAL 3 U16 GRAND OUEST	
½ FINALES	24/05/2025
FINALE	31/05/2025

Arbitrage du championnat

1) Désignations

La désignation des arbitres pour les rencontres du Championnat Territorial de Rugby de la Ligue Régionale de Normandie de Rugby est du ressort de la Commission Territoriale des Arbitres sous couvert du Directeur des arbitres de la ligue (DAL) ou de son représentant délégué aux désignations.

Les différents Clubs ou Associations seront informé(e)s des désignations des arbitres pour les matchsen consultant les sites officiels désignés ci-dessous

- ✓ https://liguenormandie.ffr.fr/s-engager/arbitrer/designation-arbitre

A noter : Pour certaines rencontres de la phase qualificative retour des juges de touche pourront être désignés, les frais étant à la charge des clubs ou associations.

Les Clubs ou Associations de la Ligue Régionale de Normandie de Rugby pourront bénéficier de bonus supplémentaires au titre de l'arbitrage (voir charte de l'arbitrage)

2) Cas particulier : l'arbitrage des rencontres par un Entraineur

Les dispositions relatives à ce sujet (Règle 6) figurent dans le livret des Règles du jeu. Lorsqu'aucun arbitre n'a été officiellement désigné, il est fait application, pour diriger la rencontre, desprincipes prévus par le point 1.1.4.

Attention : tout entraîneur désigné pour suppléer l'absence de désignation officielle d'un arbitre doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné. Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de désignation officielle d'un arbitre, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

3) Désignations occasionnelles

La Ligue Régionale de Normandie de rugby se réserve le droit de désigner des Représentants Fédéraux (RF3) à l'occasion des rencontres du Championnat Territorial de Rugby de NORMANDIE des « moins de 19 ans » et « moins de 16 ans », suivant les cas ci-après :

	Motifs de désignation	Remboursement des frais
1	**Importance de la rencontre**	**Ligue**
2	**A la demande de l'un des deux Clubs ou Associations**	**Club(s) demandeur(s)**
3	**Déroulement de la rencontre ALLER**	**Ligue**
4	**Contentieux antérieur entre les deux Clubs ou Associations**	**Ligue**
5	**Nombre de journées « Punis » (100 jours)** • **En match aller :** désignation pour les 2 matchs suivant la notification, plus le match retour • **En match retour :** désignation pour les 3 matchs suivant la notification	**Club(s) concerné(s)**

Les frais des Représentants Fédéraux devront, suivant l'application du tableau ci-dessus lorsqu'ils échoient au(x) Club(s) ou au(x) Association(s). **La procédure de paiement des RF est identique à celle des arbitres (cf. article F. du présent règlement).**

Dans le cas N°5, si un match réunit deux clubs ou associations « punis » d'un représentant fédéral, les frais seront divisés entre les deux clubs.

4) Désignations ordinaires

La Ligue Régionale de Normandie de Rugby désignera pour les matchs de phases finales un Représentant Fédéral 3.

Il est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la Ligue Régionale de Normandie de rugby ou son représentant délégué.

La procédure de paiement des RF est identique à celle des arbitres.

FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NORMANDIE

Annexe 1 : Les obligations du Club ou de l'Association recevante.

Obligations	Observations
Confirmer à l'arbitre et le représentant fédéral, si désigné, la date et l'heure du match	Avant le vendredi 14h00 (ou dès son annulation si terrain interdit par municipalité, ..)
Avertir l'équipe adverse d'un éventuel arrêté d'interdiction de terrain	Avant le vendredi 14h00 (ou dès son annulation si terrain interdit par municipalité, ..)
Dirigeant délégué aux opérations de contrôleantidopage	Licencié FFR Local dédié pour ce contrôle et repéré.
Dirigeant responsable de la Sécurité	Licencié FFR DC4 (DAT), VOLONTAIRE Chasuble jaune (floqué ou non Sécurité)
Dirigeant de la tenue de la « Feuille des mouvements » en cas de défection numérique	Licencié FFR Les dirigeants des deux équipes doivent remplir l'Original de la feuille des mouvements sous la surveillance RF2 ou RF3 si désignation Mise à disposition (si besoin) d'une table de marque.
Feuille De Match Dématérialisée	Prévoir un équipement informatique avec une connexion internet
Deux ballons	Réglementaires Voir règlement de la saison en cours
Propreté du vestiaire et douche Arbitre	
Propreté des vestiaires et douches joueurs	
Affichage des moyens de secours	Présence au stade, numéro de téléphone, …
Présence du brancard	Bon état, facilité d'accès, …
Couverture	Propre et bon état (Couverture type de survie, …)
Pharmacie de 1er Secours	Présence de deux colliers cervicaux
Défibrillateur*	Présence dans le Stade, ou plan d'accessibi lité
Jeu de maillots de remplacement	Application du règlement FFR

***Si un tel appareil est mis en dotation dans le stade.**

Annexe 2 : Feuille de Match Dématérialisée.

Deux nouveaux outils sont mis à disposition de l'ensemble des niveaux des compétitions régionales afin de simplifier la gestion des matchs :

- **Feuille De Match** pour les compositions d'équipes : https://fdm.ffr.fr/
- **Jour de Match** pour la saisie des événements (score, remplacements, discipline, etc.) : https://jdm.ffr.fr/home

Quelques recommandations afin que l'utilisation de ces deux nouveaux outils se déroule dans lesmeilleures conditions :

- Vous assurez d'avoir une tablette ou un ordinateur disponible le jour du match pour utiliser l'application Feuille De Match
- Vous assurez d'avoir un smartphone pouvant flasher les QR Codes pour utiliser l'application Jour De Match
- Vérifier que vos dirigeants du banc de touche sont bien déclarés comme DAT (Dirigeant Accès Terrain) dans l'application Oval-e

Dans l'éventualité de réelles difficultés, nous vous invitons à vous rapprocher du référent Feuille DeMatch Dématérialisé de votre Ligue régionale Normandie Rugby.

NB : Le jour du match, si vous rencontrez un problème vous empêchant d'utiliser la Feuille de Match Dématérialisée, il faudra, en dernier recours, utiliser la feuille de match papier.